



Rapport annuel d'activités



11 mai 2023, vernissage et exposition des oeuvres créées dans la cadre du projet « Se construire un logement »

2023

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

La crise du logement comme révélateur?

L'année qui vient de s'écouler n'est pas rassurante pour la transformation sociale. Pendant que la situation se dégrade en matière d'accès au logement, et plus globalement de lutte à la pauvreté, les gouvernements tentent avec acharnement de transférer l'offre de service vers des organismes communautaires déjà submergés par la détresse des personnes dont ils doivent assurer l'accompagnement.

Vilavi est au cœur de ce désordre organisationnel en raison des plateformes sur lesquelles l'organisme est présent en vue de mieux comprendre les enjeux sociétaux auxquels nous faisons face, principalement en matière de dépendances et d'itinérance.

Vilavi s'intéresse de fait à la crise des surdoses, aux rénovictions, aux fermetures de RPA, aux molécules mortelles qui gangrènent les drogues de rue, à la crise de la main d'œuvre, aux enjeux de qualification des intervenants, à la prévention, à l'occupation des refuges par des demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à un revenu, à l'itinérance des femmes, au dumping en santé mentale... et bien plus encore

La crise du logement illustre parfaitement une tendance lourde qui fait peser indument des responsabilités sur les organismes communautaires, annulant du même souffle leur capacité à contribuer à la transformation sociale.

Évitement des responsabilités, dumping, instrumentalisation des organismes communautaires pour porter l'offre de services en remplacement du secteur public, par défaut ou par appel d'offre... Les officiers de l'État actif avec sincérité une multitude de leviers qui tendent inexorablement vers un grand désordre dans l'octroi des mandats aux parties prenantes.

Dehors... de dehors!!

Comment un palier de gouvernement peut-il valider le démantèlement d'un campement sans qu'aucune alternative ne soit proposée aux occupants?



1. Sommaire exécutif	02
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	03
3. Impact global	03
4. Ressources humaines et organigramme	05
a) Milieu de stage	05
b) Organigramme de Vilavi au 31 déc. 2023	05
c) Covid, ADS + et autres	05
5. Perspective internationale	06
6. Bénévolat et engagement communautaire	06
7. VILAVI CANADA	07
a) Infrastructures	07
b) Impact	08
c) Accueil de migrants en contexte de crise ukrainienne .	08
d) Accueil, Évaluation, Orientation (AEO)	09
e) Programme de traitement des dépendances	09
f) Hébergement spécialisé : Unité Vilavi-TSA	12
8. VILAVI QUÉBEC	13
a) Logements sociaux avec support communautaire	13
b) 100 logements pour sans abris	16
c) Projets en développement	16
9. PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTION 2023	17
10. Dons et financement : Des communautés solidaires !	18
11. Finances et administration	19
12. La Charte de Vilavi	20

Ce type de décision associe une conception irresponsable des obligations de l'appareil gouvernemental à une vision erronée du rôle des organismes communautaires.

Il faut distinguer « accompagnement » et « services ». Les services aux citoyens doivent être déployés et garantis par le réseau public pour pallier aux effets des problèmes sociaux tandis que l'accompagnement des personnes et des collectivités doit être porté par le réseau communautaire. Cette mission d'accompagnement et de soutien est celle qui nous permet de pointer les causes liées aux faiblesses de notre organisation sociale et d'agir comme impulseurs de transformation.

En attendant que les gouvernements prennent conscience de cette fuite en avant, nous pouvons et devons exiger des formes de collaboration public/communautaire de qualité qui reposent sur le respect de la nature de nos organisations, de nos responsabilités et de nos compétences distinctes.

Bruno Ferrari
Directeur général

9 novembre, visite de l'équipe du centre de traitement des dépendances Le Rucher (Capitale Nationale) pour un échange approfondi sur nos pratiques et objectifs communs.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Beauregard	Président	Membre de la communauté Directeur d'organisme communautaire
Salina Kassam	Vice-présidente	Réseau communautaire Employée
Daniel Legault	Secrétaire	Membre de la communauté Bénévole d'affaires
Samuel Tremblay	Trésorier	Membre de la communauté Représentant des usagers
Virginie Saine-Loiselle	Administratrice	Membre de la communauté Bénévole, juriste
Angel Rodriguez	Administrateur	Réseau communautaire Employé
Carole Achour	Administratrice	Membre de la communauté Femme d'affaires
Simone Philpot	Administratrice	Membre de la communauté
Marianne Brien	Administratrice	Membre de la communauté CPA

Vie démocratique : en 2023, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Une assemblée générale annuelle ordinaire a rassemblé 17 participants. L'organisme compte 18 membres réguliers parmi lesquels on retrouve des anciens usagers des services, des représentants de la communauté ainsi que des employés et anciens employés.

Vilavi adhère à chacun des huit critères de l'action communautaire autonome (ACA). L'organisme contribue ainsi à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Ces critères sont les suivants :

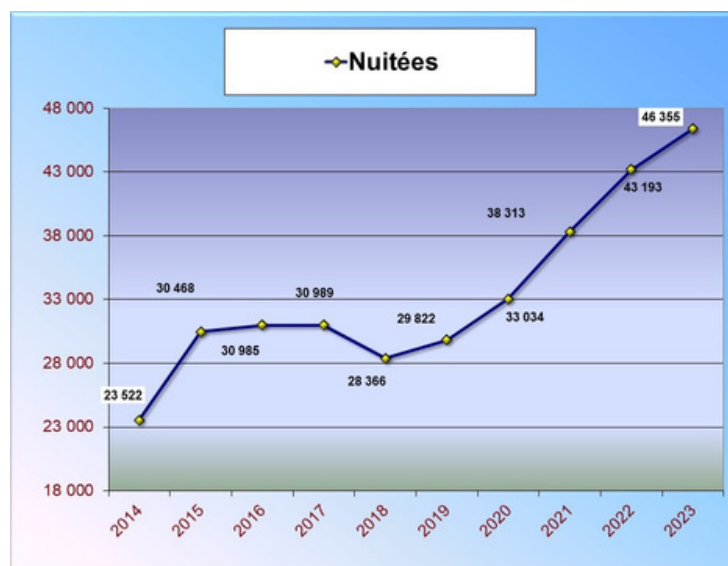
1 Être un organisme sans but lucratif	5 Être dirigé par un conseil d'administration (CA) indépendant du réseau public
2 Être enraciné dans la communauté	6 Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
3 Entretenir une vie associative et démocratique	7 Avoir une mission sociale propre à l'organisme et favorisant la transformation sociale
4 Être autonome ou libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations	8 Avoir des pratiques citoyennes, des approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées

3. IMPACT GLOBAL

Vilavi offre principalement des services d'hébergement spécialisé et de logements permanents qui rejoignent les populations suivantes dans le grand Montréal :

- Hommes et aux femmes adultes aux prises avec des problèmes de consommation de drogues, d'alcool et de médicaments.
- Jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement.
- Personnes itinérantes, à risque d'itinérance ou vivant de l'instabilité résidentielle avec de la difficulté à se loger sur le marché locatif.

L'impact global des activités se mesure notamment en nombre de nuitées offertes dans les différentes modalités.



4. RESSOURCES HUMAINES ET ORGANIGRAMME

L'implantation d'une rémunération globale et la planification de la main-d'œuvre se sont poursuivies en 2023 avec l'activation de plusieurs mesures salariales. Une veille des pratiques dans le secteur communautaire permet de mesurer sommairement la position de Vilavi et de mieux comprendre le niveau d'attractivité relative de l'organisme.

Composition de l'équipe au 31 décembre 2023

	Hommes	Femmes	Temps plein	Temps partiel	Sur appel	Total
2022	36%	64%	27	8	4	39
2023	47%	53%	23	13	4	40

Formation

Chaque année l'organisme investit des centaines d'heures dans la formation et le développement des compétences des employés. Les formations portent sur des enjeux très variés reliés aux programmes offerts en déployant notamment une grille de formations internes comprenant des thématiques liées aux modalités et à la philosophie d'intervention.

Par ailleurs un cursus externe prévoit des formations telles que : l'estimation et la gestion du risque d'homicide (EGRH), le secourisme en milieu de travail (RCR), l'administration de la médication (Loi 90), la prévention du suicide, l'index de gravité d'une toxicomanie (IGT), hygiène et salubrité, gestion des comportements agressifs (ITCA) ainsi que le traitement des troubles liés à l'usage d'opioïdes. Notons que plusieurs formations sont offertes en visioconférence au même titre que certaines activités de supervision.

A. EMPLOIS ÉTÉ

Vilavi participe activement au programme Emploi d'été Canada afin de permettre à plus de jeunes d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences pour favoriser l'accès à l'emploi. **En 2023 Vilavi a accueilli 7 étudiant-e-s dans cette modalité pour un total de 2 455 heures.**

B. MILIEU DE STAGE

Vilavi offre des milieux de stage stimulants dans lesquels les étudiant-e-s peuvent acquérir une expérience professionnelle. Ces stages exposent les étudiant-e-s aux pratiques cliniques déployées dans les différentes unités d'hébergement de l'organisme. Les étudiant-e-s participent activement aux interventions et sont en contact direct avec les usagers. Un cycle de formations interne et de réunions permet de consolider les aptitudes professionnelles.

Activité de consolidation
d'équipe en mai 2023

La tension sur la main d'œuvre a été une constante et les stratégies mises en place en 2022 ont contribué à maintenir un taux de dotation moyenne proche de 100% avec toutefois une érosion notable après quelques mois. Le plan stratégique 22-26 vise toutefois des objectifs plus ambitieux en matière de conditions de travail.

Supervision et évaluation

Le stage est sujet à une supervision et à une évaluation dans le but de fournir au stagiaire les meilleurs moyens de mener à bien sa démarche. L'opinion des stagiaires est prise en compte et ils participent activement aux décisions les concernant. Ces échanges permettent de faire les ajustements nécessaires en cours de stage, en fonction des aptitudes et des compétences développées ou des difficultés rencontrées.

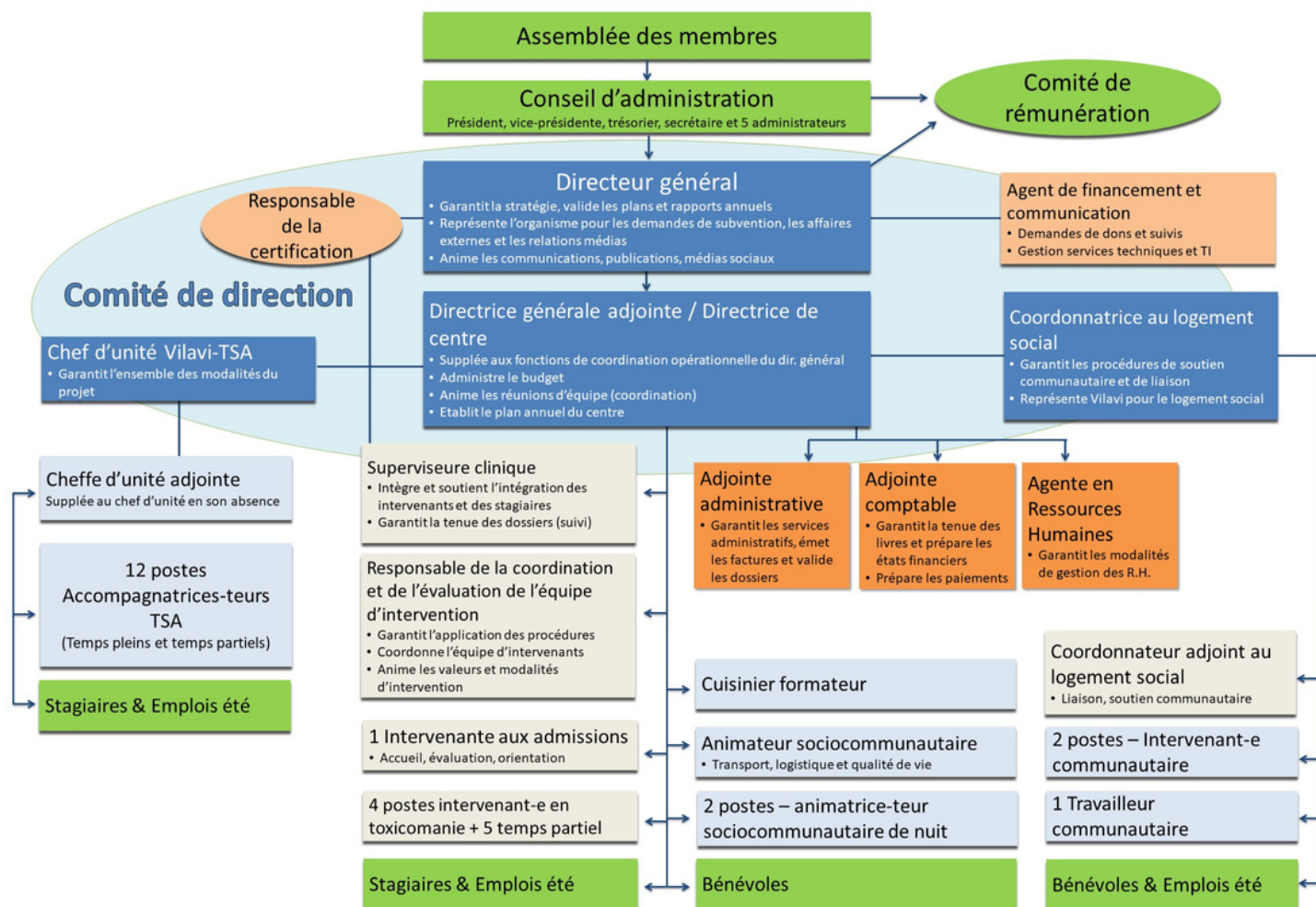
Limites

Aucune décision d'ordre clinique ne peut être prise par les stagiaires. Aucune entrevue individuelle ne peut être faite par les stagiaires. L'écoute et l'entraide sont recommandées.

10 stagiaires ont été accueillis en 2023 pour un total de 2 300 heures de stage, soit : 2 stagiaires au BACC en criminologie, 4 stagiaires de technique en travail social, 2 stagiaires en Techniques d'intervention en délinquance et 2 stagiaires en Techniques d'éducation spécialisée.



C. ORGANIGRAMME DE VILAVI AU 31 DÉCEMBRE 2023



Décembre 2023

D. COVID-19

La COVID représente un défi dans la gestion des milieux d'hébergement ayant un flux d'admission dynamique.

Avec l'expérience cumulée au cours des dernières années, les équipes de Vilavi restent vigilantes et une série de mesures permettent d'adapter la réponse en fonction des risques d'éclosion. Des modalités visent à informer, surveiller, rassurer, désinfecter, recadrer puis recommencer dans un cycle continu. La COVID continue de représenter un facteur d'inquiétude pour les usagers et un dialogue constructif est nécessaire à la bonne implantation des mesures.

E. ANALYSE DIFFÉRENCIÉE

Afin de sensibiliser les équipes aux réalités et aux besoins différenciés des hommes, des femmes, des personnes issues de la diversité et des personnes non-binaires, Vilavi s'est engagé à offrir une formation spécifique sur ces enjeux.

L'objectif est d'intégrer ces connaissances puis de déployer des activités adaptées. La campagne d'affichage interne "Ici on est inclusif!" résulte de cette démarche.



Affichage dans le cadre de notre objectif "Déployer des activités en lien avec l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)" dans la gestion des immeubles

5. PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Comme les enjeux environnementaux, les activités liées au progrès social dans lequel s'inscrit l'engagement citoyen de Vilavi sont souvent interreliés avec les enjeux de lutte à la pauvreté. Pour cette raison Vilavi maintient un intérêt pour la participation à des projets de développement en partenariat avec des organisations implantées dans des pays ciblés par Affaires Mondiales Canada.

- **Ukraine** : La crise ukrainienne a fortement interpellé nos équipes et nos membres. Une collaboration avec l'organisme *Aminate* a été maintenue en 2023 pour participer à l'accueil de migrants provenant de ce pays.
- Une conversation est maintenue avec des membres de la société civile dans plusieurs pays afin d'évaluer les projets susceptibles de bénéficier de l'expertise particulière de Vilavi en matière de traitement des addictions ou de soutien aux communautés vulnérables.

6. BÉNÉVOLAT ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE



Chaque année, Vilavi bénéficie de centaines d'heures de bénévolat qui apportent une valeur ajoutée inestimable aux activités déployées.

Merci à tous les bénévoles pour leur généreux engagement !! Les activités suivantes sont réalisées grâce à leur collaboration: conservation et rénovation des installations, tri de dons de biens, ateliers de médiation sociale, entretien des systèmes informatiques, organisation des fêtes de fin d'année, photos d'activités et des installations, soutien à la vie communautaire, secrétariat.

Chaque année, plusieurs résidents et locataires contribuent à améliorer les installations dans le cadre de formations internes et de travaux communautaires, pour le meilleur bénéfice des futurs usagers de nos programmes.

Tableau récapitulatif des bénévoles ayant donné de leur temps en 2023 pour un total de 790 heures de bénévolat

Bénévoles réguliers: 21	Bénévoles corporatifs: 19
Bénévoles ponctuels: 11	Total: 51 personnes

Vilavi Canada respecte les conditions du Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative de la Ville de Terrebonne et Vilavi Québec maintient son statut d'organisme communautaire reconnu par la Ville de Montréal (Arrondissement Ville-Marie)



Une équipe de bénévoles dans le cadre de la journée d'engagement communautaire du groupe Ivanhoé Cambridge

Jean-Luc Rousseau, donateur et bénévole lors d'une séance de travail au centre de Terrebonne..



7. VILAVI CANADA

NEQ : 1140396640 | ARC : 123654188RR0001 (Numéro de charité)

Vilavi Canada est un organisme sans but lucratif (Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif du 31 juillet 2014) engagé auprès des personnes vulnérables depuis le 7 septembre 1989. L'organisme offre ses services aux hommes et aux femmes adultes aux prises avec des problèmes de consommation de drogues, d'alcool et de médicaments ainsi qu'à des jeunes et jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement.

Les activités se déclinent comme suit : un service Accueil, Évaluation, Orientation (AEO), un centre de traitement des dépendances (RHD), une unité d'hébergement spécialisé Vilavi-TSA, une structure d'accueil de migrants et des activités liées à l'accueil de bénévoles.

L'objectif des programmes est d'aider les personnes à retrouver leur autonomie

A. INFRASTRUCTURES

Adresse	1600 Côte de Terrebonne, Terrebonne (Québec) J6Y 1G8 - Tél.: 450-964-6566 <ul style="list-style-type: none"> • 2006 - acquisition : 3 février 2006, mise en service 1er novembre 2006 • 2012 - construction d'un entrepôt et d'une unité de 4 lits multifonctionnels • 2016 - remise à neuf de l'enveloppe du bâtiment principal
Structure	Centre de traitement des dépendances (RHD) Entrepôt de gestion des dons de biens.
Services	AEO - Accueil, Évaluation, Orientation Programme résidentiel en communauté thérapeutique pour adultes Milieu de stages et activités de bénévolat
Capacité	42 places pour le programme résidentiel (30 hommes, 12 femmes)
Taux d'occupation	AEO : 760 demandes traitées documentées RHD : 75% avec 188 personnes admises Bénévolat : 29 bénévoles
Équipe	1 directrice de centre, 1 responsable de la supervision clinique, 1 responsable de la coordination de l'équipe d'intervention, 8 intervenant-e-s, 3 animateur-trice-s sociocommunautaires (2 de nuit), 1 adjointe administrative, 1 comptable, 1 cuisinier, 4 stagiaires. En externe: 1 infirmière et 1 pharmacien bénévoles.

Adresse	1604 Côte de Terrebonne, Terrebonne (Québec) J6Y 1G8 - Tél.: 450-964-6566 <ul style="list-style-type: none"> • 2015 - construction de l'unité Vilavi-TSA. Mise en service le 1er février 2016 • 2022 - rénovation et mise en service de la Maison des migrants
Structure	Vilavi-TSA : Ressource d'hébergement comprenant 6 studios, espaces communautaires et locaux techniques Maison des migrants : 10 places / 5 chambres et espaces communs.
Services	Vilavi-TSA : Hébergement, services généraux et les services particuliers requis par la condition des bénéficiaires jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou troubles graves du comportement. Maison des migrants : Projet d'accueil de migrants en contexte de crise Ukrainienne
Taux d'occupation	Vilavi-TSA : occupation à 100 % avec 6 personnes rejointes Maison des migrants : 2482 nuitées, 22 personnes rejointes. Fin du projet le 8 décembre 2023.
Équipe	Vilavi-TSA : 1 coordonnateur, 1 coordonnatrice adjointe, 10 accompagnateurs temps plein et temps partiel. En temps partagé : 1 adjointe administrative, 1 comptable, 1 agente RH

B. IMPACT

L'organisme vise à contribuer à l'autonomie des personnes et des communautés. En cela, la communauté d'implantation est la MRC Les Moulins dans le sud de Lanaudière et la communauté de déploiement a été identifiée comme le Grand Montréal. L'impact des projets est illustré dans le tableau suivant :

	Lanaudière	Montréal	Laval	Laurentides	Montérégie	Outaouais	Autre ou inconnue	Total
AEO	34	122	22	20	28	19	735	980
Traitement	18	72	22	19	33	13	11	188
Migrants	22	0	0	0	0	0	0	25
Vilavi-TSA	6	0	0	0	0	0	0	6
Milieu de stage	3	3	2	1	0	0	0	11
Bénévoles	6	11	1	0	6	0	5	29
Total	89	208	47	40	67	32	751	1234

C. ACCUEIL DE MIGRANTS EN CONTEXTE DE CRISE UKRAINIENNE

Fin du service dédié à l'hébergement temporaire de migrants après 18 mois d'activité. Cette unité, mise en oeuvre en collaboration avec l'organisme communautaire Aminate, a été mise en l'arrêt tel que prévu dans le protocole d'entente visant à répondre à la situation d'urgence engendrée par la crise ukrainienne.

En mai 2022, les organismes Vilavi et Aminate s'engagent à combiner leurs ressources et leurs compétences pour mettre rapidement en place une modalité d'accueil et de soutien à l'intégration des migrants dans la MRC Les Moulins.

18 mois plus tard, cette collaboration ponctuelle est mise à l'arrêt après avoir rempli sa mission et répondu à une demande urgente du milieu.

Le bilan est très positif et les deux organismes contemplent avec fierté le chemin parcouru. « *On se souvient du sentiment d'urgence face à l'afflux de migrants en provenance d'Ukraine. On voulait tous faire quelque chose, mais quoi ?* » évoque Bruno Ferrari, directeur de Vilavi.

À l'époque l'organisme disposait d'une maison vide faute de stagiaires internationaux qui l'occupaient avant la crise de la Covid. C'est alors qu'est venue l'idée de la mettre à disposition des familles ukrainiennes. Un contact a été établi avec Mme Hassiba Idir, directrice d'Aminate - un organisme dédié à l'accompagnement des personnes immigrantes. Celle-ci a rapidement mobilisé les ressources de son organisme afin de garantir les frais de fonctionnement de la maison qui représentait une opportunité évidente et bienvenue.

Les observations faites durant cette collaboration ont permis d'établir que cette offre de logement temporaire apporte des bénéfices fondamentaux pour les personnes migrantes, notamment un soulagement et une sérénité favorisant le bon démarrage de leur parcours d'intégration.

- 27 personnes accueillies en 2023

- 4 828 nuitées

Activités de francisation : participation régulière et comparable aux autres migrants soutenus par Aminate.



Bruno Ferrari (Vilavi), Hassiba Idir (Aminate) et Nathalie Lepage, Présidente de la commission développement social et communautaire de la Ville de Terrebonne, lors de l'inauguration de la maison d'hébergement en 2022.

Les intervenants d'Aminate considèrent que l'hébergement temporaire crée une zone de confort pour accompagner les personnes de manière effective et que cette offre pourrait être étendue à d'autres communautés, en évitant cependant d'être considéré comme un hébergement d'urgence.

L'entente temporaire reposait toutefois sur l'utilisation des ressources de deux organismes communautaires qui ne peuvent se permettre de les utiliser au détriment de leurs principales activités et la dernière journée d'hébergement a été fixée au 8 décembre 2023.

Aminate et Vilavi se félicitent de cette expérience de collaboration qui a permis de démontrer la capacité du milieu à faire face à une situation de crise sans précédent.

D. ACCUEIL, ÉVALUATION, ORIENTATION (AEO)

Le centre de traitement des dépendances de Terrebonne accueille principalement des résidents du grand Montréal qui présentent de nombreuses problématiques concomitantes de dépendances et de santé physique ou mentale ainsi que des contraintes sociales et judiciaires.

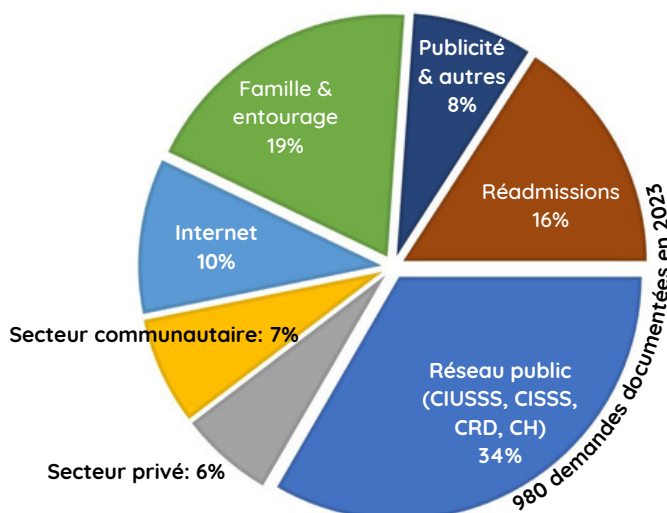
Des intervenant de Vilavi participent régulièrement à des rencontres de concertation visant à renforcer sa collaboration avec les réseaux publics et communautaires en prévention et en traitement des dépendances ainsi qu'en réduction des méfaits. Ces activités permettent de mieux comprendre les enjeux des personnes faisant une demande et d'éviter, autant que possible, le phénomène des portes tournantes.

Au Québec, il n'existe aucun protocole de collaboration* défini avec le réseau de la santé, lequel n'hésite pourtant pas à référer abondamment des personnes auprès des centres de traitement, incluant même des profils très complexes.

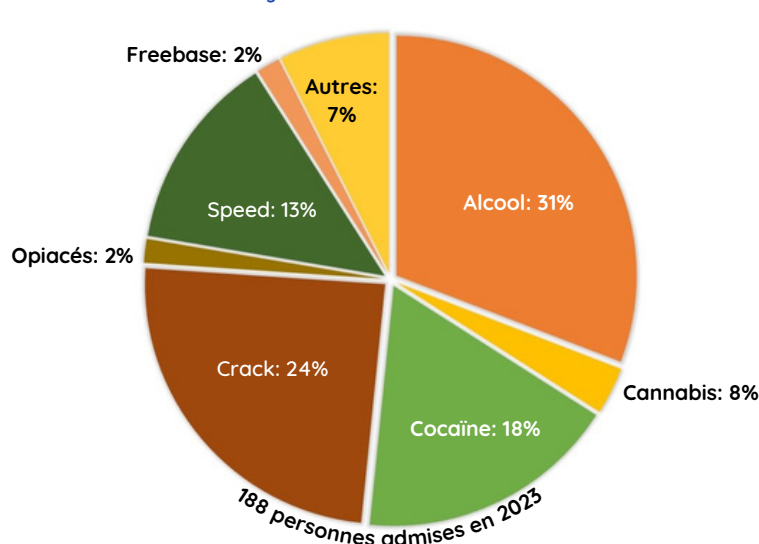
Vilavi reçoit plus d'un millier de demandes de traitement par an. Chaque personne est accompagnée en fonction de son profil et de ses aspirations par une intervenante dédiée lors de la phase d'accueil, évaluation et référence.

***Sauf en Montérégie, région avec laquelle Vilavi a signé en mars 2023 une entente de services pour répondre aux demandes de personnes anglophones provenant de Montréal ou de la Montérégie.**

Provenance des références



Substance ayant déclenché la demande



E. PROGRAMME DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

Vilavi utilise des approches[1] reconnues comprenant l'approche cognitivo-comportementale[2], la prévention de la rechute[3], la communauté thérapeutique[4] et l'entretien motivationnel[5]. Les activités cliniques sont animées par des intervenant-e-s qualifié-es bénéficiant d'une formation continue. Ces interventions ont pour base commune la recherche et le maintien d'une "alliance thérapeutique", soit une relation de partenariat entre l'utilisateur et l'intervenant, fondée sur des principes humanistes et vouée à l'accomplissement du projet personnel.

Le programme de Vilavi s'inscrit dans une perspective biopsychosociale, c'est-à-dire qu'il prend en compte la personne dans sa globalité, avec ses atouts et ses difficultés, aux plans biologique, psychologique et social.

L'objectif du programme est d'aider la personne à gagner en autonomie et donc à reprendre du pouvoir sur sa vie, en fonction du projet qui lui est propre: insertion sociale ou professionnelle, abstinence ou consommation contrôlée, projet de logement, etc.

En étant à la fois auteur et acteur du changement qui la concerne, la personne fait les apprentissages ou les réapprentissage qui entraînent l'émergence de compétences favorisant son bien être personnel et des rapports valorisant avec les autres. Au fil des jours, la personne assume davantage de responsabilités, devient capable de prendre des décisions pour elle-même et pour les autres et restaure ainsi son estime de soi, sa discipline personnelle, et son autonomie.

[1] Principales assises théoriques et pratiques : Maxwell Jones : La Communauté Thérapeutique - John E. Heimler : Qualité de vie, fonctionnement psychosocial - William Glasser : Besoins fondamentaux et objectifs de changement, la thérapie du réel - James O. Prochaska : Le processus de changement et la relation d'aide - Stanton Peele : La toxicomanie, une stratégie d'adaptation - M.S.S.S. Québec : La réduction des risques et dommages liés à l'usage de drogue(s).

[2] La thérapie cognitive comportementale inspire plusieurs activités du programme, tant en suivi personnalisé qu'au cours d'ateliers de groupe spécifiques (compréhension des mécanismes déclencheurs de la consommation, apprentissage des habiletés visant à mieux gérer les situations à risques, alternatives à la consommation, etc.)

[3] L'approche de prévention de la rechute est mise en œuvre lors du suivi post-programme afin de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle et les stratégies d'évitement ou de gestion des situations à risque.

[4] La communauté thérapeutique (CT) a pour but d'accompagner la personne dans son processus de changement à travers un réapprentissage de la vie sociale, avec ses règles et ses contraintes. La CT, composée des pairs, du personnel et de la communauté elle-même, représente le modèle d'une "famille" stable et structurante particulièrement propice à l'éviction des comportements antisociaux.

[5] Utilisé à l'admission et en cours de programme, dans l'objectif d'aider la personne à résoudre son ambivalence éventuelle ("Poursuivre ou non le programme, dans quel but?"), identifier le changement souhaité et le mettre en œuvre.

A l'instar du modèle de réduction des méfaits, l'approche de Vilavi se veut humaniste, c'est-à-dire fondée sur les besoins et les aspirations des personnes, et pragmatique, soit fondée sur leurs aptitudes et leurs intérêts. Notre approche s'appuie sur le respect de la capacité des personnes à améliorer leur qualité de vie et à acquérir une autonomie permettant notamment de faire des choix éclairés vis-à-vis de la consommation d'alcool et autres drogues.

ÉVALUATION DES SERVICES

Les résident-e-s sont invité-e-s à compléter régulièrement un questionnaire d'évaluation des services. Une échelle de 1 (pas satisfait) à 4 (très satisfait) est proposée en plus de N/A (Non Applicable) - par exemple, on ne peut évaluer l'organisation des visites si on n'en a pas reçu.

Dans l'ensemble, les notes sont en baisse avec une moyenne générale de 3,55/4 (en baisse de 3% par rapport à 2022) avec 81 questionnaires validés.

	2022	2023	Écart
1 - L'accueil en phase de préadmission	3,79	3,71	-2%
2 - L'évaluation en phase de préadmission	3,75	3,77	+1%
3 - La rapidité de l'admission	3,72	3,74	=
4 - L'accueil dans le centre par l'intervenant	3,80	3,73	-2%
5 - La phase d'accueil (10 premiers jours)	3,63	3,54	-2%
6 - Les plans d'interventions réalisés et leur suivi	3,61	3,45	-4%
7 - Les intervenants	3,79	3,60	-5%
8 - L'intervenant assurant mon suivi	3,72	3,72	=
9 - Mon parcours clinique individuel	3,59	3,41	-5%
10 - Les règles de vie du centre	3,66	3,39	-7%
11 - Les ateliers de développement personnel	3,60	3,39	-6%
12 - Les réunions de groupe	3,63	3,40	-6%
13 - Les activités de la vie communautaire	3,57	3,34	-7%
14 - Les activités quotidiennes	3,60	3,46	-4%
15 - La thérapie donnée dans votre langue	3,64	3,58	-2%
16 - Les installations (chambre, salle à manger...)	3,71	3,69	-1%
17 - L'environnement du centre	3,68	3,60	-2%
18 - L'ambiance dans le groupe	3,51	3,42	-2%
19 - Les repas	3,56	3,60	+1%
20 - Les sorties	3,41	3,55	+4%
21 - Les activités récréatives et sportives	3,50	3,44	-2%
22 - Le respect de vos droits	3,64	3,52	-3%
23 - Le respect de la confidentialité	3,74	3,61	-3%
24 - L'atteinte de vos objectifs	3,66	3,54	-3%
25 - La préparation à la réinsertion	3,54	3,48	-2%
Moyenne	3,64	3,55	-3%
Nombre de questionnaires validés	106	81	

Un gros merci, ça été une belle et bonne thérapie :-)!

"I really appreciate Vilavi, it's given me the chance to have a life, without breaking me down.

"À part le manque de suivi avec les intervenants en général c'est bien.

"The residents there are what made me grow stronger.

"I've enjoyed my time here and would like to thank everyone.. I'm sorry to have to leave abruptly but my health requires me to do so. Thanks.

"La participation des résidents manque, donnez plus de rigueur en ce sens, Pour le reste 5 étoiles! Je recommande.

"Je suis très satisfaite de tous les services et l'aide que l'on m'a donnée tout au long de mon séjour. Vous faites un travail remarquable et je n'oublierai pas mon passage à Vilavi. Il est temps d'utiliser les outils à l'extérieur et retrouver mes enfants. Merci à tous.

La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information

Albert Einstein

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le centre de traitement des dépendances a obtenu sa première certification en 2002 et il a été certifié en continu depuis cette date. Cette certification, devenue obligatoire en 2015, permet de confirmer que les efforts soutenus de l'organisme sont mesurables et aboutissent à de meilleurs services pour les usagers. La certification est émise par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) qui a complété la dernière procédure de renouvellement en 2022.

Le centre de traitement des dépendances de Vilavi Terrebonne est certifié jusqu'au 30 juin 2026.

Dans une perspective d'amélioration continue, Vilavi mandate la personne responsable de la supervision clinique pour animer un cycle de contrôle de la conformité aux

articles du Règlement sur la certification des ressources communautaires ou privées offrant de l'hébergement en dépendance (Le règlement). Cette personne rend compte directement au directeur général.

Vilavi estime que le Règlement représente un exercice fondamental de calibration de la qualité des services dans les centres de traitement des dépendances au Québec.

On note toutefois une lacune importante dans le fait qu'il n'est pas mis à jour sur une base régulière. En 2023, l'organisme a soutenu une demande de révision des qualifications reconnues pour les intervenants afin de remédier, dans une certaine mesure, aux difficultés de recrutement qui représentent un enjeu majeur pour le fonctionnement et la pérennité de nos organismes.

EXAMEN DES INSATISFACTIONS

Vilavi invite les bénéficiaires de ses services à signifier leurs insatisfactions grâce à une procédure qui permet un traitement transparent de celles-ci. La procédure est affichée dans les locaux à des endroits très visibles. La procédure prévoit que les insatisfactions soient adressées à la directrice de centre qui s'engage à être objective et impartiale. Les usagers désirant déposer une plainte sont quant à eux dirigés vers le commissaire aux plaintes du Centre Intégré de Santé et Services Sociaux (CISSS) de la région.

Vilavi prépare chaque année un rapport des insatisfactions, précisant leur nature et le suivi qui en a été fait. En 2023, l'organisme a traité deux insatisfactions et une plainte a été adressée au Commissariat aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de Lanaudière.

Date	Nature	Suivi
2023-06-02	Insatisfaction - Sentiment de persécution de la part d'un intervenant	Rencontres avec l'utilisateur, validation des faits auprès de l'intervenant. Retour vers l'utilisateur qui exprime que sa démarche était précipitée. Aucune mesure additionnelle n'est requise.
2023-12-21	Plainte - Un parent demande des excuses pour négligence alléguée envers un résident	Dossier en cours de traitement par le Commissariat aux plaintes et à la qualité des services du CISSS de Lanaudière.
2023-12-28	Insatisfaction - S'être fait parler de manière irrespectueuse par des intervenants	Rencontres avec les intervenants concernés, admission des faits et retour vers l'utilisateur qui exprime sa satisfaction sur le traitement réalisé.

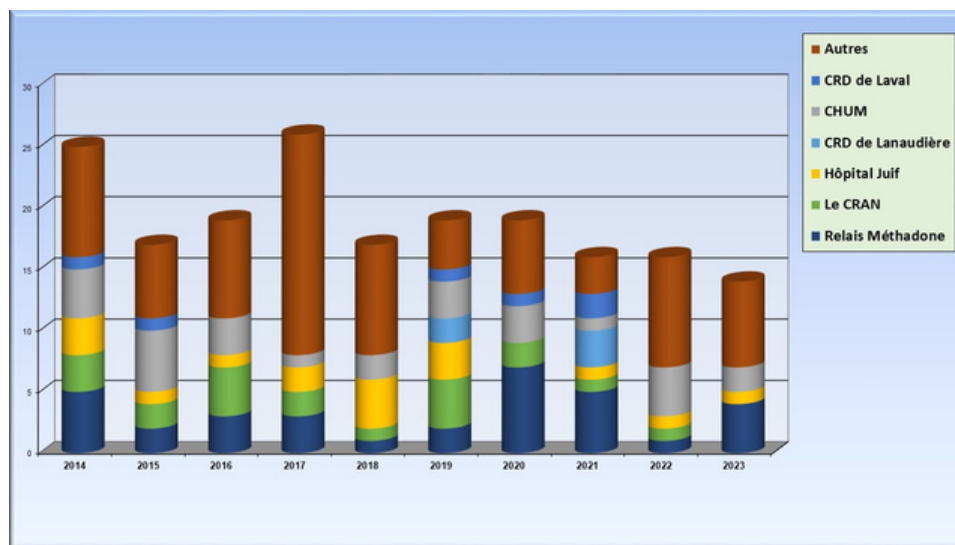
Vue extérieure
du centre de
traitement des
dépendances
de Vilavi à
Terrebonne



TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION

Depuis 2005, Vilavi accueille les hommes et femmes de 18 ans et plus en traitement de substitution qui cherchent à rompre avec leurs habitudes de consommation et à retrouver un mode de vie conforme à leurs aspirations. Pendant le séjour, les intervenants de Vilavi garantissent la prise des traitements administrés par les médecins prescripteurs dans le cadre d'une collaboration tripartite incluant une pharmacie.

Pour toutes les personnes admises, chaque partenaire confirme son engagement particulier (prescription, dispensation). Vilavi maintient cette offre depuis lors, devenant aujourd'hui une des rares ressources au Québec permettant l'accès à un traitement résidentiel dans ce contexte. L'année 2023 ne voit apparaître de tendance particulière en dehors de la mise à disposition de nouvelles molécules utilisées pour la substitution.



F. HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉ : UNITÉ VILAVI-TSA

Vilavi Canada gère des ressources d'hébergement spécialisé incluant un bâtiment adapté à l'accueil de six jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement. Le projet est porté dans le cadre d'une entente entre Vilavi et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) dans un modèle innovant de collaboration entre le réseau public et une entreprise d'économie sociale sans vocation lucrative. Depuis 2016, six bénéficiaires peuvent ainsi s'épanouir et se développer dans un contexte sécurisant et enrichissant.

Avec ce projet, Vilavi apporte une valeur ajoutée au modèle développé par des experts du réseau public. En soutien aux services spécialisés d'adaptation et de réadaptation dispensés par le CISSSL, l'unité Vilavi-TSA offre un milieu de vie incluant le gîte, le couvert, l'hébergement, les services généraux et les services particuliers visant l'observation systématique et l'application d'une programmation clinique.

Vilavi déploie ainsi une équipe d'une douzaine de collaborateurs chargés de garantir – 24h sur 24 et tous les jours de l'année – un milieu de vie adapté aux besoins et au mode de vie des usagers ainsi qu'une sécurité aux plans physique et social dans un bâtiment d'une superficie de 650 m² construit et aménagé sur mesure.

Le contrat de type « Article 108 » a été renouvelé le 28 juillet 2021 pour une deuxième période de cinq ans, soit de 2021 à 2026. Pour ce faire, l'organisme a préalablement reçu l'autorisation de contracter ou de sous-contracter un organisme public, conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), RLRQ, c. C-65.1.



27 avril, visite de représentantes de l'organisme Espace-Vie TSA.

8. VILAVI QUÉBEC

NEQ : T164893662 – ARC : 818769093RR0001

Le mal-logement est l'expression de plusieurs problématiques liées à un développement social divergent du développement économique, incluant la pauvreté, les dépendances et la santé mentale. Depuis 2007, Vilavi déploie une offre de logements sociaux adaptée aux personnes vulnérables. À ce jour l'organisme offre plus d'une centaine d'unités de logements sociaux à Montréal.

Le 11 janvier 2008 Vilavi Québec a été incorporé sous l'article de la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art. 218). **Vilavi Québec est une société sans but pécuniaire ou lucratif pour ses membres, créée dans un but de bienfaisance qui a comme objectifs :**

- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes à revenu faible et modeste, le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la loi sur les services de santé et de services sociaux;
- Construire, acquérir et gérer des immeubles sans intention de gains pécuniaires pour ses membres et ce, dans le but d'améliorer les conditions de logement des résidents démunis ayant terminé un cheminement thérapeutique et ayant besoin d'un lieu d'habitation avec soutien communautaire pour faciliter leur réinsertion;
- Mettre en œuvre des actions et des programmes visant à contribuer à l'autonomie des personnes et au progrès social.

A. LOGEMENTS SOCIAUX AVEC SUPPORT COMMUNAUTAIRE

Au 31 décembre 2023, Vilavi Québec administre 125 unités de logements sociaux avec support communautaire au centre-ville de Montréal dont 49 unités réparties sur 3 immeubles (LES-MON-ONT) sont en phase de réalisation pour une livraison prévue entre 2024 et 2025.

Pour réaliser ces projets, Vilavi fait appel aux partenaires suivants:



- La Ville de Montréal dans le cadre du programme Accès logis et de l'Initiative pour la Création Rapide de Logements du gouvernement du Canada (ICRL)
- Le Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal pour le financement du soutien communautaire en logement social.
- La Société d'Habitation du Québec (SHQ) et l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (organismes publics, partenaires d'exploitation)
- Atelier Habitation Montréal (Groupe de ressources techniques, OSBL, chargé de la phase de réalisation des projets).
- Le réseau d'organismes communautaires de Montréal: Le partenariat naturel avec des dizaines d'organismes actifs sur le territoire de Montréal permet d'analyser les besoins du milieu et de réaliser les activités de référence et de recrutement.

Lors de la phase de réalisation des travaux, les locataires présents dans les immeubles se voient offrir une relocalisation temporaire. À la livraison de l'immeuble, ils sont invités à revenir dans le projet qui, en plus d'offrir des unités rénovées et mises aux normes, leur permet d'accéder au Programme de Supplément au Loyer (PSL) qui leur garantit un loyer plafonné à 25% de leurs revenus.

Profil des résidents

Sont admissibles les candidats ayant présenté une demande de logement et répondant aux conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans, autonome et vivant seul(e);
- Être admissible au Programme de Supplément au Loyer;
- S'engager à respecter les règlements d'immeuble incluant la non consommation d'alcool ou de drogues;
- Être en mesure d'accomplir les tâches quotidiennes en logement, gérer son budget, ses repas, faire son entretien ménager (hygiène, propreté);
- Démontrer une capacité à agir de façon sécuritaire pour soi-même et pour les autres;
- Collaborer dans la transmission des références, démontrer une capacité de coopération, d'implication et de participation;
- Être citoyen canadien ou résident permanent.

	Phase I Saint-André (STA)	Phase II Aylwin (AYL)	Phase III Viger (VIG)	Phase IV Lespérance (LES)
Adresse	1271-1275 rue Saint André, Montréal (Québec) H2L 3T1 	1524 rue Aylwin, Montréal (Québec), H1W 3B7 	901 Viger est, Montréal, (Québec) H2L 0J3 	2190 rue Lespérance, Montréal, (Québec) H2K 2N9 
Année construction	1880 (estimée)	1920	2020	1925
Arrondissement	Ville-Marie	Hochelaga-Maisonneuve	Ville-Marie	Ville-Marie
Date d'acquisition	31 octobre 2008	5 décembre 2012	9 août 2019	20 mai 2020
Structure	Logement social avec support communautaire Maison de chambres Siège social.	Logement social avec support communautaire Maison de chambres	Logement social avec support communautaire Studios	Logement social avec support communautaire Maison de chambres
Taux d'occupation	100%	100%	100%	Vacant pour chantier
Rénovation	Octobre 2008 à mai 2009	Mai 2013 à octobre 2014	Sept. 2019 à Mars 2021	Oct. 2023 à sept. 2024 (Démolition/reconstruc.)
Date de début	1er juin 2009	1er novembre 2014	1er mars 2021	31 mars 2022
Référence SHQ /VDM	ACL-5304	ACL-5414	ACL-5515	ACL-5557
SCLS	20	21	13	18
Description	20 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier, frigo et espaces communautaires	21 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier, frigo et espaces communautaires	25 studios dont 5 studios adaptés, équipés d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette avec plaques de cuisson, évier, frigo et espaces communautaires	18 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires
Objectif des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des unités aménagées (lit, cuisinette) dans un milieu sain et fonctionnel; • Assurer aux locataires des conditions de logement susceptibles d'améliorer leur sécurité, leur autonomie, leur stabilité résidentielle et de favoriser leur insertion dans la société; • Développer un sentiment d'appartenance et une intégration à la vie communautaire; • Fournir des services d'accompagnement et de support communautaire aux résident-e-s visant la consolidation de leur stabilité résidentielle et leur insertion sociale; • Sauvegarder les maisons de chambres dont la pérennité est fortement compromise 			
Équipe	1 coordonnatrice du logement social, 4 intervenant-e-s communautaires, 1 contrat d'entretien et conciergerie, 1 comité de sélection, bénévoles et stagiaires			
Accréditations	Toutes les unités sont accréditées au Programme Supplément au loyer géré par l'Office Municipal d'Habitation. Les personnes à faible revenu peuvent bénéficier de cette aide qui plafonne leur contribution au loyer à 25% de leurs revenus			
Activités régulières	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, évaluation, recrutement, admission de locataires • Renouvellement des baux • Interventions de soutien général, de soutien civique et activités sociales • Gestion du climat et gestion de crise • Gestion de risques assurés 			
Activités 2023	Dégât d'eau au 1er étage le 10 février, bris de gicleurs. Dossier d'assurances. Relocalisation dans une unité libre. Plan et devis pour réfection de la brique arrière.	Réfection de 5 pièces au rez-de-chaussée suite à un refoulement d'égout de 2022. Dossier d'assurances. 13 juillet 2023: Dégât d'eau, refoulement d'égout. Nettoyage et séchage.	Février - projet de médiation sociale. Novembre - phase 2 du projet avec une extension à plusieurs organismes. Suivi d'un problème de ventilation.	Accompagnement des locataires dans leurs démarches de relocalisation; février - dégât d'eau; 28 mars 2023 - appel d'offres SEAO; 2 octobre - début du chantier, démolition et reconstruction.

	Phase V Montcalm (MON)	Phase VI Mercurie (MER)	Phase VII Ontario (ONT)
Adresse	1269 rue Montcalm, Montréal (Québec) H2L 3G6 	1610 rue Saint-André, Montréal, Québec, H2L 3T6 	305-311 Rue Ontario E., Montréal, Québec, H2X 1H7 
Année construction	1950	1880	1870
Arrondissement	Ville-Marie	Ville-Marie	Ville-Marie
Date d'acquisition	30 septembre 2020	6 mai 2021	10 décembre 2021
Structure	Logement social avec support communautaire Maison de chambres	Logement social avec support communautaire Maison de chambres	Logement social avec support communautaire Maison de chambres
Taux d'occupation	Vacant pour chantier	100%	Vacant pour chantier
Rénovation	Prévue été 2024	Été 2022	Nov. 2022 à Avril 2024
Date de début	1er octobre 2022	1er novembre 2022	Prévue 1er mai 2024
Référence SHQ /VDM	ACL5558	ICRL	ICRL
SCLS	12	10	19
Description	12 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires	10 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires	19 chambres équipées d'un lit et de mobilier fixe avec espaces de rangement, d'une cuisinette incluant plaques de cuisson, évier et frigo et espaces communautaires
Objectif des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des unités aménagées (lit, cuisinette) dans un milieu sain et fonctionnel; • Assurer aux locataires des conditions de logement susceptibles d'améliorer leur sécurité, leur autonomie, leur stabilité résidentielle et de favoriser leur insertion dans la société; • Développer un sentiment d'appartenance et une intégration à la vie communautaire; • Fournir des services d'accompagnement et de support communautaire aux résidents visant la consolidation de leur stabilité résidentielle et leur insertion sociale; • Sauvegarder les maisons de chambres dont la pérennité est fortement compromise 		
Équipe	1 coordonnatrice du logement social, 4 intervenant-e-s communautaires, 1 contrat d'entretien et conciergerie, 1 comité de sélection, bénévoles & stagiaires		
Accréditations	Toutes les unités sont accréditées au Programme Supplément au loyer géré par l'Office Municipal d'Habitation. Les personnes à faible revenu peuvent bénéficier de cette aide qui plafonne leur contribution au loyer à 25% de leurs revenus		
Activités régulières	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, évaluation, recrutement, Admission de locataires • Renouvellement des baux • Interventions de soutien général, de soutien civique et activités sociales • Gestion du climat et gestion de crises • Gestion de risques assurés 		
Activités 2023	Février - dégât d'eau suite à la fonte des neiges. Accompagnement des locataires dans leurs démarches de relocalisation; 31 décembre 2023 - 100% des locataires sont relocalisés et l'immeuble est barricadé.	Mai - dégât d'eau et correction du conduit de ventilation (sècheuse) erreur de chantier. Septembre - bris de la conduite d'eau principale, travaux d'urgence et remplacement des tuyaux de plomb.	Travaux de rénovation majeure. 13 juillet : tornade et inondations à Montréal, dégât d'eau, refoulement d'égout. Nettoyage, séchage et plan de prévention. Novembre - Début des activités de recrutement.

B. PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

« Se construire un logement », un projet d'exploration créative sur le thème du logement et de la construction de soi. Lors de cinq ateliers de création artistique animés par Simone Philpot, médiatrice culturelle, les locataires participants se sont exprimés de façon sensible et personnelle en réalisant des œuvres combinant les arts visuels et l'écriture. Les ateliers proposaient d'aborder les parallèles entre la construction de soi et la construction de son chez-soi, soulignant par le fait même l'importance de l'accession au logement permanent dans le cheminement de chaque participant.

C. VERS UN CHEZ SOI

En 2023, le programme de financement *Vers un chez soi* soutient deux projets dans une perspective d'augmentation de l'offre d'unités de logement avec soutien et d'amélioration des lieux d'accueil des personnes itinérantes. Ces fonds permettent l'achat de mobilier pour quatre maisons de chambres ainsi que la reprise de l'enveloppe du 1271-1275 St André afin de régler un problème récurrent de gel de tuyaux lors des grands froids.

D. PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Trois projets en réalisation au 31 décembre 2023 :

- Ontario (ONT - Phase VII): réalisé dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), l'immeuble de 19 chambres a subi une rénovation majeure et devait être livré en décembre 2023. Un dégât en cours de chantier en juillet appelle toutefois à des aménagements pour faire face aux prochains événements climatiques.
- L'Espérance (LES - Phase IV), appel d'offre le 28 mars et mise en chantier le 2 octobre. Projet de démolition et reconstruction d'une maison de chambres - livraison prévue: novembre 2024.
- Montcalm (MON - Phase V) développé dans le cadre du programme Accès logis Québec, actuellement en phase de plans et devis pour une démolition et reconstruction livrables en avril 2025.

Les logements sociaux de Vilavi contribuent à la **stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal** qui vise notamment :

- Le soutien de la production de logements abordables en facilitant la réalisation de logements sociaux et communautaires;
- Le maintien de la mixité sociale en encourageant le développement d'une gamme diversifiée de logements pour répondre aux besoins des citoyens ayant des revenus variés, favorisant ainsi la création de communautés mixtes et inclusives;

Afin de renforcer l'intégration de ses projets, Vilavi est membre des plusieurs réseaux d'organismes communautaires (liste en page 20).



« Se construire un logement », œuvres produites par des locataires lors d'un atelier de création artistique.



Une chambre équipée grâce au financement VCS dans la Maison de chambres Mercure 2022



LES - Réunion de démarrage le 19 septembre 2023

9. PERSPECTIVES

PLAN STRATÉGIQUE : VISION 2026

La mise en œuvre du plan stratégique 2022-2026 permet de combiner les efforts, mobiliser les équipes et engager les partenaires pour atteindre une vision précise du déploiement organisationnel de Vilavi. Les objectifs sont révisés annuellement et permettent de formaliser une planification annuelle qui prend en compte les échéances déterminées au départ ainsi que les éléments d'information recueillis au fil du temps.

Une cinquantaine de personnes ont participé à l'élaboration de ce plan, ce qui est en soi un gage de probité. Une équipe de consultants de la société *Cap performance* a rythmé et modélisé le plan pour obtenir un document de référence et un outil de travail pratique et dynamique pour la gestion de l'organisme.

La vision de Vilavi pour 2026 est basée sur des valeurs de bienveillance, de dynamisme et de résolution.

PLAN 2024

- Poursuivre l'implantation des mesures de rémunération globale prévues dans la planification stratégique en fonction des ressources disponibles.
- Maintenir le taux moyen annuel d'occupation de l'ensemble des unités d'hébergement supérieur à 85 % tout en conservant un taux élevé de satisfaction des usagers
- Améliorer le taux d'adhésion aux programmes (mesurer et comparer la rétention).
- Mener des activités de conservation des bâtiments en utilisant les ressources disponibles (subventions, bénévolat, stages, dons, travaux communautaires).
- Consolider la structure d'accueil de stagiaires.
- Établir des relations stables et durables avec les donateurs actuels de l'organisme (dons de biens et financiers) et développer le réseau de bailleurs de fonds.
- Étudier des opportunités d'activités d'amplitude internationale.
- En collaboration avec le Centre Intégré de Service de Santé et Services Sociaux de Lanaudière :
 - Offrir 42 places de traitement avec hébergement en dépendances dans une ressource certifiée en "Thérapie" et "Aide et soutien à la désintoxication".
 - Animer une unité résidentielle avec accompagnement continu pour jeunes et jeunes adultes ayant un Trouble du Spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement comprenant 6 unités de vie.
- En collaboration avec la Ville de Terrebonne, explorer des pistes de participation au développement social et communautaire en mettant à contribution la propriété du 1600-1604 côte de Terrebonne ainsi que les bâtiments disponibles.
- En collaboration avec le Centre de Services Scolaires des Affluents élaborer un partenariat visant à déployer un projet pédagogique dans le cadre du centre de traitement des dépendances.
- En collaboration avec les CIUSSS du Centre-Sud de Montréal :
 - Offrir et animer 125 logements sociaux avec support communautaire dont 49 en réalisation pour contribuer à réduire la pauvreté et l'itinérance dans la métropole avec le soutien de la Ville de Montréal, la Société d'Habitation du Québec, l'office Municipal d'Habitation de Montréal, le RAPSIM et le réseau communautaire de Montréal.
- En collaboration avec l'AQCID, négocier les paramètres financiers du programme de financement des centres de traitement des dépendances (Programme AFRHD) et les autres paramètres de fonctionnement des centres de traitement des dépendances au Québec.

10. DONNS ET FINANCEMENT

DES COMMUNAUTÉS SOLIDAIRES !

De nombreuses personnes, institutions et entreprises soutiennent la mission sociale de Vilavi par des dons en argent, des subventions et des dons de biens. Le conseil d'administration de l'organisme tient à les remercier chaleureusement de leur contribution.

Donateurs via la plateforme Canadon.org (Fonds de rénovation, soutien au développement et hommage à Jean-Claude Groc) : Daniel Legault, Neil Caplan, Helaine Isaacs, Salina Kassam et Bruno Ferrari, Roxana Fazel, Rani G.K. Rangji, Jean Horvais, ainsi que plusieurs donateurs anonymes.

Financement direct d'entreprises : Ivanhoé Cambridge (Programme de Responsabilité Sociale des Entreprises), Pharmaprix (Programme Aimez-Vous, santé des femmes), Brasserie l'Apothicaire (Programme éducatif en matière de boissons alcoolisées).

Dons de biens : IGA Extra Marché (Famille Girard), Épicerie IGA de Terrebonne, Schure Sports (Karbon), Structube (Meubles modernes, accessoires, décoration), Poissonnerie La Mer, Centre d'hébergement La Hutte de Terrebonne, Ferme Vaillancourt, Les Serres Arundel, Nature source, V&X Creations Ltd., Eurostyle, Ango Mode Inc., FGL Sports Ltée., Yellow, Fondation Deux Dix, Oakley Sport, Aliments Roma, Rococo, Stealman, Tristan, Groupe Holiday.

Subventions : Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Ville de Terrebonne, Ville de Montréal, CISSS de Lanaudière, CIUSSS-Centre-sud de Montréal, Alexandre Leduc, député de Hochelaga Maisonneuve, INNOGEC .

Vilavi souligne la contribution de la société **Ivanhoé Cambridge**, créatrice d'espaces vivants qui répondent aux besoins et aspirations des utilisateurs. Ivanhoé Cambridge soutient la mise à niveau en continu des immeubles de logements sociaux de Vilavi selon un plan triennal qui facilite grandement la planification des travaux d'aménagement.

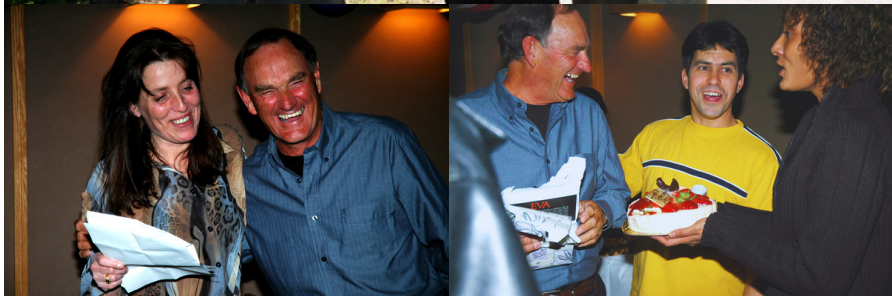
Un grand merci de la part de l'équipe, des usagers et de nos locataires !!



Sympathisant et donateur de Vilavi, Claude Arsenault nous a quittés le 13 août 2023 au terme d'une vie remplie par sa mission d'homme bienveillant.

Claude a mené une longue carrière dans la sphère du service public, mais on sait moins qu'il a soutenu activement le développement de plusieurs organisations dont Vilavi, depuis son incorporation au Canada en 1989. Il a porté le mandat de directeur général de 1999 à 2002.

Pour Vilavi, le décès de Claude c'est le départ d'un membre d'honneur, un homme de valeur, une personne qui nous était très chère.



11. FINANCES ET ADMINISTRATION

LES ÉTATS FINANCIERS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE ÉCRITE À INFO@VILAVI.CA

A. VILAVI CANADA

Produits

Les revenus sont stables sur les rubriques courantes mais globalement en augmentation grâce à l'obtention de plusieurs subventions en couverture de dépenses ponctuelles, notamment un projet en Ressources Humaines et un projet technique d'aménagement. Le programme de traitement atteint son plus haut niveau de rémunération par nuitée avec un perdiem public proche de 78\$/nuit, soit très en deçà du point d'équilibre estimé à 135\$ (hors réserves). A noter, la signature le 30 mars 2023 d'un contrat avec le CISSS de Montérégie ouest (CISSSMO) qui reconnaît un coût de 123\$ par jour pour les personnes anglophones référées directement. Enfin, le contrat associé à l'unité Vilavi-TSA conclut sa deuxième année sur un total de cinq, représentant un quart des revenus totaux de l'organisme. Le projet migrants en collaboration avec Aminate arrive à terme en décembre 2023.

Dons de biens: Vilavi reçoit chaque année des dons de biens (surplus, invendus, matériel non standard) qui permettent à l'organisme de réduire ses coûts d'opération et de transférer certains dons à d'autres organismes.

Ces dons sont comptabilisés et le tout est reflété dans les états financiers. Le montant est précisé dans les produits et la totalité est ventilée dans les charges, soit en exploitation (utilisation d'équipements dans les installations) soit dans les rubriques de transfert aux bénéficiaires et à d'autres organismes.

Charges

L'effet de l'inflation se fait ressentir, particulièrement aux chapitres des salaires (+8%) et de l'alimentation qui bondit pour une deuxième année consécutive de plus de 30% tandis que les coûts d'entretien augmentent de 15%. Seule bonne nouvelle, les coûts d'énergie restent stables, en raison notamment des conditions climatiques. Au chapitre des salaires, Vilavi ayant adopté un plan stratégique ambitieux en matière de conditions de travail, on prévoit une augmentation continue de la charge salariale pour un nombre constant de collaborateurs.

Les résultats sont toutefois à l'équilibre.

B. VILAVI QUÉBEC

Produits

Les revenus sont en légère hausse en raison du taux d'occupation de 100% de toutes les unités de logement disponibles, soit 76 unités auxquelles s'ajouteront 49 unités actuellement en développement et qui seront livrées dans les vingt-quatre prochains mois. Les conventions d'exploitation signées avec la SHQ et l'Office Municipal d'habitation de Montréal sont respectées. Le CIUSSS du Centre sud de Montréal contribue au soutien communautaire en logement social pour la totalité des projets. Des revenus extraordinaires obtenus dans le cadre du programme Vers un Chez-soi (VCS) permettent de planifier les équipements des différents projets de manière optimale.

L'obtention d'un financement de démarrage pour l'étude d'un projet ICRL non retenu aura permis de faire face à une dépense ponctuelle.

Charges

Les charges marquent une augmentation équivalente aux revenus en lien avec l'augmentation du nombre d'unités de logements en exploitation. Il faut toutefois remarquer des rubriques en rattrapage, notamment l'énergie qui n'avait pas été facturée pendant plus d'une année pour deux immeubles. Une entente a été signée pour un paiement planifié sur deux années. Des comptes de taxes là aussi facturés de manière rétroactive génèrent une pression sur la trésorerie.

Les coûts d'exploitation restent représentatifs des activités habituelles telles que le support communautaire, la conciergerie ainsi que les travaux d'entretien préventif et de réparation. Les fonds de réserve sont alimentés selon les conventions.

Les charges sont stables par rapport à l'année précédente et le résultat net est à l'équilibre.

Vilavi inscrit son action dans une dynamique de l'excellence, sa charte est le reflet de cet engagement

La mission

Vilavi a pour mission de contribuer à l'autonomie des personnes et au progrès social. (1)

La vision

Soutenir les personnes et leur entourage pour que chacun se développe en accord avec ses aspirations.

Les moyens

Toutes les actions de Vilavi sont entreprises dans le but d'accomplir sa mission. Vilavi réalise des programmes spécifiques pour s'adapter aux besoins des personnes qu'elle a pour mission d'aider. Cette adaptation des programmes de Vilavi est régulièrement évaluée.

L'environnement

Vilavi entend faire partie intégrante du réseau des organismes communautaires. Les pratiques de ce dernier lui permettent d'évaluer ses propres actions. Elle collabore avec toute personne ou tout organisme qui partage sa mission.

Le comportement

Tout bénéficiaire est libre d'accepter ou de refuser les services de Vilavi. De même, l'organisme est libre d'orienter un bénéficiaire vers d'autres services. Ses collaborateurs doivent tous répondre à des règles qui ont pour dénominateur commun le respect de la personne. Ces règles sont précisées dans le code d'éthique et la charte des droits et responsabilités des bénéficiaires.

La transparence

Vilavi a inscrit dans ses statuts, valeurs et autres textes fondamentaux le principe de transparence pour mieux refléter la réalité de son fonctionnement interne et illustrer son objectif d'excellence. Dans cet esprit, les états financiers de l'organisme sont soumis à un contrôle externe

Vilavi est membre de l'Association Québécoise des Centres d'intervention en Dépendances (AQCID), du Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM), de la FOHM et de la FOH3L (Fédérations d'OSBL d'Habitation – Montréal et Lanaudière), de la Table de concertation du Faubourg St Laurent, de la MRC les Moulins, de la Table Régionale de l'Économie Sociale de Lanaudière (TRESL), du Regroupement Intersectoriel des Organisme Communautaires de Montréal (RIOCM), de la Table des Organismes Montréalais de lutte contre le SIDA (TOMS), de Voies culturelles des faubourgs et membre associé du Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ).

(1) Selon Vilavi, le progrès social réfère à une notion de « Développement social juste et inclusif visant le mieux-être global des personnes et des communautés », sans pour autant définir d'application contraignante qui serait incohérente avec la nature très nuancée de chaque personne et communauté. Selon Wikipédia « Le progrès social est la recherche d'une amélioration des conditions de vie de l'être humain par un changement dans l'organisation sociale » (Wikipédia 2021), ce qui permet de penser qu'une organisation comme Vilavi peut agir concrètement pour générer du progrès social.